

Chronologie de la maternité des Lilas

L'histoire récente de la maternité des Lilas a été marquée par un nouveau rebondissement au printemps 2022. L'incroyable succession de péripéties, que cet établissement a rencontré depuis plus de dix ans pour continuer à exercer son activité, semblait d'ailleurs continuer à s'emballer en août dernier.

Militant de la CGT des agents territoriaux des Lilas, comme beaucoup de personnes, j'ai participé localement aux mobilisations sociales qui se sont déroulées dans la ville pour « soutenir la mater », notamment de 2011 à 2014.

Précision importante : je considère que je n'étais qu'un militant de base, plutôt en retrait et beaucoup moins impliqué que bien d'autres personnes dans cette lutte (y compris dans mon syndicat, où Jean-Pierre Blouch, était en permanence sur la brèche). Néanmoins je considère, qu'avec les moyens du bord, je me suis réellement investi sur la mater et qu'il s'agit d'une expérience importante.

Mes motivations militantes dans cette implication étaient et demeurent d'une extrême simplicité : défendre localement, au sein de mon Union locale, les intérêts des salarié·e·s contre leur patron et contre l'État ; se battre contre la délocalisation et la perte d'emplois ; soutenir les conquêtes féministes que sont l'accouchement physiologique, le droits des femmes à disposer de leur corps, le planning familial et l'IVG.

Je n'ai jamais été regardant sur mon investissement militant quand je suis convaincu qu'il faut défendre une cause. Toutefois, j'ai été saisi d'un malaise en avril dernier, quand j'ai vu que les choses s'emballaient à nouveau. Ce sentiment s'est accentué en août.

Repartir comme en 40, tel qu'on me l'a gentiment suggéré, me semblait inconcevable. J'avais tout un tas de bonnes raisons pour ne pas m'associer « aux mobilisations sur la défense de la mater » du printemps dernier, mais ce détachement, en définitive, m'a poursuivi et je n'y ai pas retrouvé mon compte, non plus.

Alors, plutôt que de foncer tête baissée, d'un côté ou de l'autre, il m'a semblé indispensable d'établir une chronologie, pour me remettre en mémoire le mieux possible les enchaînements des faits. Ce n'est qu'au prix de cet effort de reconstitution, parfois, accompagnée d'analyses que nous avons déjà formulées, qu'il me sera possible, de me positionner correctement sur ce qui se passe aujourd'hui autour de la mater.

Cela commence par tâcher de savoir s'il s'agit encore d'une lutte, au sens, en tout cas, où je l'entends.

Cette chronologie commentée se définit clairement comme étant partisane, mais je me suis efforcé qu'elle soit construite à partir de faits incontestables et sourcés sur le web.

Je propose de partager ce travail car il est probable que d'autres personnes doivent éprouver la même nécessité que moi de redéployer les multiples étapes de cette lutte, après l'avoir côtoyée, même de loin. Gageons qu'au-delà de ce type de motivation, on puisse aussi trouver, dans ce document, toute forme possible d'intérêt.

Les contributions permettant de corriger ou de compléter les informations qui figurent dans cette chronologie, à partir d'éléments factuels et sourcés, seront les bienvenues.

1964

Dans les années 50, après un séjour d'observation en URSS, le docteur Fernand Lamaze transpose en France, de nouvelles méthodes « d'accouchements sans douleur » à la maternité parisienne des Bluets. Cet établissement est intégré dans un dispensaire fondé par la CGT de la métallurgie¹.

Ce sont les mêmes méthodes, autrement appelées « accouchements physiologiques » ou « psycho-prophylaxie obstétricale », qui seront ensuite développées à la maternité des Lilas, créée en 1964, à l'initiative de la comtesse de Charnière.

Ces méthodes reposent sur le respect des femmes à vivre leur accouchement sans en être dépossédées. En particulier, liberté totale leur est donnée pour choisir la position qui leur semble la plus appropriée pour mettre au monde. Ces pratiques remettent en cause une vision hypermédicalisée de l'accouchement où le médecin règne, tel un maître des opérations, sur le corps des femmes. Aux Lilas, les sages-femmes jouent un rôle central, car elles accompagnent réellement les personnes (femmes, hommes, enfants, couples) avant, pendant et après les accouchements².

1975

La loi relative à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), dite « loi Veil », permettant la légalisation de l'avortement en France est promulguée.

Le contexte historique de cette loi est marqué par l'émergence d'une intense période de luttes féministes, exprimant, en particulier, des revendications autour de la contraception, de l'avortement et du droit des femmes à disposer de leurs corps.

Sans ces luttes il n'y aurait jamais eu de loi. Il me semble indispensable de le rappeler.

1 [La maternité des Bluets a été créée en 1947 mais le dispensaire des métallurgistes, auquel elle a été rattachée existait depuis 1937.](#)

2 <https://www.allodocteurs.fr/grossesse-enfant-grossesse-maternite-les-lilas-une-maternite-au-service-des-femmes-18907.html>

Dès cette période, la maternité des Lilas, se singularise, avec les Bluets, par une identité forte associant à la fois la pratique des accouchements physiologiques et un service d'orthogénie (planning familial et IVG). Dans les années 2010, on recensait 1700 accouchements et 1300 IVG par année à la *mater*³.

À cause de cette affirmation clairement féministe, la maternité des Lilas fera l'objet de fréquentes agressions menées par des commandos confessionnels et d'extrême droite.

1976

La maternité connaît ses premiers problèmes financiers. Les accouchements physiologiques nécessitent du temps et du personnel. De plus, les tarifs, aux Lilas, sont conventionnés ou peu onéreux. Tout ceci s'accorde mal avec les règles de rentabilité imposées aux hôpitaux par les autorités de tutelle⁴.

Les déficits de fonctionnement de la maternité des Lilas ne feront que s'aggraver au gré des gouvernements successifs qui appliquent, grosso modo, toujours la même politique de santé.

La maternité des Lilas est désormais gérée par l'association Naissance. Elle se présente en tant qu'hôpital privé à but non lucratif, reposant sur un financement public. *La mater* comptera jusqu'à 180 salarié·e·s.

2007-2009

La politique de l'État conduit à une forte détérioration du service de santé sur tout le territoire. La marchandisation et la rentabilisation des actes de santé impose, dans les établissements publics hospitaliers, les mêmes règles de management que celles ayant cours dans les entreprises industrielles. Il est nécessaire d'obtenir les meilleurs gains de productivité. Qui dit productivité, dit réduction de la main-d'œuvre. Le but, matraqué à grand coup de campagnes de communication, étant de « réduire les déficits de santé » (notamment, ceux des hôpitaux).

Les salariés des secteurs hospitaliers et médicaux sont en souffrance. Le terme est galvaudé mais l'observation des faits oblige à reconnaître qu'on leur impose réellement des *cadences infernales*. Tout le temps passé sur le lieu de travail doit être exclusivement consacré à des actes médicaux répertoriés et facturables. Cela ne permet pas de prendre le temps nécessaire pour accompagner correctement les patients sur le plan médical.

Les pressions pour obtenir la meilleure productivité avec le moins d'agents possible conduisent au cercle infernal que l'on connaît bien dans les secteurs sous tension (hôpitaux, services sociaux, crèches, enseignement, Ehpad...) : la réduction du nombre de salariés conduit à une dégradation des conditions de travail, ce qui entraîne des démissions, lesquelles aggravent encore plus conditions de travail, et ainsi de suite.

3 <https://www.ville-leslilas.fr/annu/9-0-283/maternite-des-lilas>

4 https://youtu.be/qZdfav_Blo8

À cause de ces méthodes de management, les établissements de santé sont désormais mis artificiellement en position de sous-effectifs structurels, ce qui les conduit à ne pas respecter leurs propres normes de présence de salariés par service, au risque de compromettre les conditions de sécurité élémentaire des patients.

Cette politique dévastatrice est symbolisée, notamment, en 2007, par la mise en place de la tarification à l'activité, autrement appelé « T2A » (voir l'émission de télé *Envoyé spécial*⁵, qui explique bien cela).

Le constat selon lequel la prise en charge publique de la santé se dégrade dans des proportions jusque-là inconnues, tant sur le plan qualitatif que quantitatif est largement partagé dans la population. Il a fallu passer par la crise du Covid-19 pour que ce constat s'impose et devienne incontestable, y compris par les responsables du désastre⁶.

La maternité des Lilas est touchée de plein fouet par cette politique générale. Le rouleau compresseur institutionnel accentue la fragilité dans laquelle se trouvent les structures pratiquant des méthodes alternatives telles que celles ayant cours à *la mater*. Non seulement les pratiques d'accouchement physiologiques, demandent plus de temps et de personnel que ce qui est imposé par l'État pour « faire un accouchement », mais, en plus, la maternité de Lilas doit faire face à des dépenses importantes pour respecter les normes sanitaires.

Il lui faut, notamment, restaurer un local vétuste. De plus, le bâtiment est inadapté pour satisfaire l'injonction qui lui faite par l'État d'augmenter le nombre d'accouchements.

Il devient donc nécessaire d'envisager un déménagement. La direction de la maternité des Lilas y travaille avec la municipalité⁷.

Un montage financier est proposé, puis validé par l'État, plus exactement, par l'Agence régionale de Santé⁸ (ARS) d'Île-de-France, dirigée par Claude Evin.

Non seulement l'ARS donne son aval au projet de la reconstruction de la maternité aux Lilas mais elle s'engage à l'accompagner dans cette démarche.

La ville des Lilas assure le portage foncier du projet sur un nouvel emplacement, dans la commune. Il s'agit d'une partie du terrain dit Güterman, un ancien site industriel, situé sur l'avenue Pasteur, à quelques centaines de mètres de la porte des Lilas. Il est prévu de construire un Ehpad sur l'autre partie de ce site.

Daniel Guiraud, le maire des Lilas de l'époque, précise : « *Le terrain est propriété de la ville, les immeubles qui sont dessus ont été détruits par nos soins, donc ce terrain est totalement maîtrisé, les permis de construire sont signés, les prêts bancaires ont été obtenus par la maternité des Lilas et la ville a garanti ces prêts bancaires.* »⁹

5 <https://youtu.be/u3GPZJhbdIE>

6 https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/08/12/crise-de-l-hopital-et-si-c-etait-a-refaire-six-ex-ministres-de-la-sante-reviennent-sur-vingt-ans-de-reformes_6137831_3224.html

7 <https://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/bagnolet-93170/la-maternite-des-lilas-s-agrandit-pour-ne-pas-fermer-02-09-2010-1051633.php>

8 L'ARS est l'autorité de tutelle de tous les établissements hospitaliers de la région.

9 https://faidosonore.net/sons/maternite_des_lilas_documentaire_mp3.mp3

Tout est en place pour que la maternité déménage dans quelques années.

2011

Au mois de juin, alors que le chantier débute sur le site Güterman, l'ARS informe la maternité que le projet de construction est « gelé ».

La municipalité des Lilas, précise dans son journal local que l'ARS justifie cette décision en arguant qu'« *entre le moment où ont été donnés les accords, il y a trois ans, et notre décision, des évènements nous ont conduits à mener deux missions d'inspection, dont les conclusions nous ont convaincus qu'il faut penser une autre solution* ¹⁰».

L'ARS évoque notamment le fait qu'il lui semble important que la maternité soit « adossée à un autre établissement hospitalier » afin de pratiquer un nombre plus important d'accouchements (2700 au lieu de 1700). Tout le monde comprend qu'en fait « d'adossement », il s'agit ni plus ni moins d'une absorption pure et simple qui aurait pour effet de faire disparaître toutes les spécificités de la maternité.

Cette injonction de « l'adossement » sera répétée de façon obsessionnelle dans toutes les interventions ultérieures de l'ARS. C'est un point de fixation sur lequel viendra buter à chaque fois le déménagement de la maternité des Lilas.

Plusieurs prétendants au mariage forcé seront successivement présentés par l'ARS.

Dès le mois de juillet, c'est Ramsey Santé qui ouvre le bal. Il s'agit d'un groupe Australien qui essaie de prendre position dans le 93 en rachetant des cliniques en faillite. Le capital de cette entreprise est détenu pour moitié par des fonds de placement¹¹.

L'heure est grave. C'est l'avenir même de *la mater* qui est en jeu. Tout ceci provoque beaucoup d'émotion, localement, et bien au-delà, eu égard à la charge symbolique que représente la maternité des Lilas dans les luttes féministes.

Entre juin et septembre, la mobilisation pour défendre la maternité s'organise. Un collectif de soutien, piloté par l'association Naissance est créé, avec la contribution active de la municipalité, qui est présente au conseil d'administration de l'association et à la direction du collectif. Les syndicats représentés dans le personnel de la maternité¹², des partis de gauche, la population locale et des personnalités s'intègrent au mouvement.

Le samedi 24 septembre, dans une chouette ambiance, plusieurs milliers de manifestant·e·s traversent les rues des Lilas pour défendre la mater.

Maya Surduts, figure emblématique des luttes féministes des années 70, est en première ligne, banderole en main, aux côtés des sages-femmes de la maternité. Des personnalités politiques nationales font partie du cortège : Claude Bartolone, Pierre Laurent, Jean-Luc Mélenchon, Philippe Poutou, Harlem Désir, Eva Joly, Arlette Laguiller, Marie-Georges

¹⁰ https://www.ville-leslilas.fr/media/kiosk/files/infoslilas_1109.pdf

¹¹ https://faidosonore.net/sons/maternite_des_lilas_documentaire_mp3.mp3

¹² La CGT était, en 2011-2014, l'organisation syndicale la plus active sur cette lutte, notamment par l'Union locale Bagnolet-les Lilas. La syndicalisation, quel que soit le syndicat, était faible dans *la mater*.

Buffet¹³. La couverture médiatique est plus que correcte. C'est incontestablement un succès¹⁴.

Quelques jours plus tard, l'hypothèse Ramsey semble évacuée. L'ARS mandate un chargé de mission pour trouver un autre adossement.

11 novembre : le collectif de soutien sort un clip vidéo qui met en scène de façon humoristique des accouchements sur le parvis de la mairie des Lilas¹⁵. On y revendique le droit pour les femmes d'accoucher « *comme on veut et où l'on veut* » (...) « *cette maternité doit être construite ici, le planning familial également* » en précisant que la mobilisation va continuer.

En décembre, un nouveau prétendant sort des tiroirs de l'ARS : le Groupe hospitalier Diaconesses-Croix-Saint-Simon. La proposition est acceptée par la maternité, sous réserve que la pratique de l'IVG soit maintenue¹⁶.

2012

En janvier, le projet « Diaconesses » semble aboutir, ce que confirme un courrier de l'ARS adressé au maire des Lilas.

Le 8 mars, le candidat à l'élection présidentielle François Hollande, accompagné de Marisol Touraine, Anne Hidalgo, Elisabeth Guigou, Claude Bartolone (député de la circonscription), Daniel Guiraud (maire des Lilas)¹⁷, participe à une table ronde à la maternité des Lilas.

Hollande s'engage « à faire en sorte que la nouvelle maternité soit construite aux Lilas s'il est élu »¹⁸.

En septembre, le rapprochement entre la maternité des Lilas et le Groupe hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon est acté. Les Diaconesses entrent au conseil d'administration de l'association Naissance et y sont majoritaires. Le projet, qui entérine la construction de la maternité aux Lilas, sur le site Güterman, est réactivé¹⁹.

D'un point de vue administratif, le déménagement de « *la maternité des Lilas aux Lilas* » est à nouveau sur les rails. François Hollande est élu. Tout porte à penser que le dénouement de la mobilisation prend la forme d'un *happy end*, imminent.

Il va falloir déchanter.

13 <https://www.elle.fr/Maman/News/Une-manifestation-de-soutien-a-la-maternite-des-Lilas-1734224>

14 <https://www.ville-leslilas.fr/publications/10-105-101/cadre-de-vie/infoslilas-de-octobre-2011>

15 <https://youtu.be/Rpd0oG8tBj4>

16 <https://www.humanite.fr/tribunes/la-descente-aux-enfers-de-la-maternite-des-lilas-544269>

17 Toutes ces personnes étant membre du Parti socialiste.

18 <https://www.dailymotion.com/video/xpb93d>

19 <http://www.leslilasecologie.fr/article-une-nouvelle-association-naissance-pour-la-maternite-des-lilas-109741306.html>

2013

« **Le 17 janvier 2013**, à l'occasion de l'anniversaire de la loi Veil, la ministre de la Santé, Marisol Touraine, et la ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem sont venues, accompagnées, entre autres, de Claude Evin et Claude Bartolone, signifier leur soutien et saluer notre engagement sur la question de l'IVG. »

Cette évocation de la visite aux Lilas des ministres, du directeur de l'ARS²⁰ et du président de l'Assemblée nationale (et député de la circonscription), est extraite d'une tribune écrite par les représentantes de la maternité, publiée par l'Humanité, **le 21 juin 2013**, sous le titre de *La descente aux enfers de la maternité des Lilas*²¹.

Le texte exprime un vif ressentiment à l'encontre des représentant-e-s du Parti socialiste, désormais au pouvoir, à la tête de l'État et majoritaire au parlement qui osent venir saluer sur place « l'engagement de la maternité sur la question de l'IVG ».

On comprend d'autant plus ce ressentiment quand on sait que, 5 mois après la visite de ces personnes exerçant le pouvoir avec des si belles paroles, **la maternité reçoit un courrier de l'ARS, daté du 3 juin lui annonçant que la reconstruction est à nouveau bloquée !**

L'agence aurait subitement découvert que le déficit structurel de la maternité des Lilas serait trop important pour continuer d'engager le projet, tel qu'il était prévu à l'origine.

Claude Evin, sous-entend, quelques jours plus tard, lors d'une interview²², qu'il aurait découvert que la maternité avait un déficit de 2 millions. D'autre part, il précise que l'ARS s'était engagé à contribuer pour un tiers du financement originel de la construction, à savoir 6 millions d'euros, mais qu'il s'avère que le projet Güterman coûte 24 millions et qu'il ne peut pas trouver 18 millions en plus, car il faut économiser l'argent de la sécurité sociale. Il s'engage à trouver une solution alternative car « *nous avons besoin d'une offre de soins pour 2700 accouchements qui étaient prévus sur le site Güterman. Il faut que l'on trouve une autre solution sur un autre site à proximité* ».

Les représentantes de la maternité répondent que c'est précisément le retard pris dans la construction qui est responsable de l'aggravation du déficit et qu'à force de retarder le déménagement, ce déficit conjoncturel deviendra effectivement structurel et ne fera que s'accroître²³ (ce qui sera confirmé par la suite). De plus, nombreuses sont les voix qui s'étonnent que l'ARS découvre subitement la situation financières de la mater.

Qu'à cela ne tienne. Puisqu'il y avait une solution à trouver, l'ARS nous la dévoile : **la maternité doit désormais être installée dans des locaux désaffectés, au sein du Centre hospitalier intercommunal André Grégoire à Montreuil (public).**

20 Claude Evin, nommé en 2010, sous Sarkozy, directeur de l'ARS pour l'Île-de-France, est maintenu à ce poste, sous Hollande, de 2012 à 2015. Il est, lui aussi, membre du Parti socialiste.

21 <https://www.humanite.fr/tribunes/la-descente-aux-enfers-de-la-maternite-des-lilas-544269>

22 <https://cgt-territoriaux-leslilas.org/Declaration-de-Claude-Evin-a-la-radio>

23 <https://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/160913/urgence-pour-la-maternite-des-lilas>

Un nouvel expert, René Frydman, ancien membre du Comité consultatif national d'éthique, est nommé pour expertiser le projet de relocalisation. Il devrait rendre son rapport à la mi-octobre.

La mobilisation locale autour de la défense de la maternité se réactive immédiatement.

Catherine Ringer, qui ne manquera jamais l'occasion d'exprimer publiquement son soutien à *la mater*, met à contribution son talent pour défendre la cause²⁴.

Le 27 juin, la CGT organise une manifestation locale sur les mots d'ordre suivants :

- L'A.R.S. doit tenir sa promesse de financer la reconstruction aux Lilas
- Aucune fermeture !
- S'il manque 18 millions c'est aux pouvoirs publics d'assurer cet investissement
- À fonds publics, maternité publique !²⁵

Pour financer la reconstruction, la CGT propose, **en juillet**, de faire appel à la Banque Publique d'Investissement, ou à des investisseurs publics, tels que l'Ircantec et demande, à cette fin (pour la première fois), la tenue d'une table ronde^{26 27}.

Début septembre, les sages-femmes de la *mater* posent nues pour se faire entendre²⁸.

Quelques jours plus tard, à l'appel de la CGT, un rassemblement, auquel les responsables de la maternité s'associe sans y participer²⁹, se tient devant l'établissement.

Les adhérentes CGT de la maternité des Lilas, par contre, sortent dans la rue pour tenir le pavé. Qu'il me soit permis de les honorer, car étant minoritaires dans une entreprise où régnait à ce point le confusionnisme entre intérêt de salariées et intérêt des patrons, il n'était pas toujours facile pour elles de défendre leur position.

Lors de ce rassemblement, Christophe Prudhomme, médecin urgentiste, porte-parole de la CGT Santé, dénonce la politique du gouvernement³⁰. Il fournit également des informations sur les mobilisations sociales dans les hôpitaux et propose les solutions de sortie de crise pour la *mater*.

Comme en 2011, une manifestation unitaire locale est prévue pour septembre 2013.

Un clip musical³¹, fort médiatisé, annonce officiellement que ce sera le **21 septembre** et, là encore, ce fut une belle manifestation³². Les mots d'ordre du carré de tête – c'est à dire, les sages-femmes de *la mater* – se résument à l'essentiel : abandon du déménagement à Montreuil et maintien du projet de construction aux Lilas.

24 <https://youtu.be/h-cLeokUWjA>

25 https://cgt-territoriaux-leslilas.org/IMG/pdf/maternite_27_juin_2013.pdf

26 https://cgt-territoriaux-leslilas.org/IMG/pdf/tract_17072013.pdf

27 https://cgt-territoriaux-leslilas.org/IMG/pdf/tract_maternite_10092013.pdf

28 <https://www.dailymotion.com/video/x148hwg>

29 <https://cgt-territoriaux-leslilas.org/Communique-du-collectif>

30 <https://cgt-territoriaux-leslilas.org/Video-de-l-intervention-du-10-septembre>

31 <https://youtu.be/4zTznyD2wVs>

32 <https://cgt-territoriaux-leslilas.org/Manif-21-septembre-2013>

En octobre, nous distribuons un tract sur lequel les syndicats CGT et Sud de l'hôpital intercommunal de Montreuil affirment soutenir la reconstruction de la maternité aux Lilas et expliquent pourquoi ils s'opposent au déménagement dans leur établissement³³.

Le 18 novembre, la maternité des Lilas publie une magnifique vidéo, adressée au président de la République : « *Vous président, ne pas tenir vos promesses signerait purement et simplement la disparition de la maternité des Lilas* ³⁴ ».

En décembre, plus de 130 élus de gauche et écologistes lancent un appel à François Hollande pour la sauvegarde de la maternité des Lilas³⁵.

Un courrier de Claude Bartolone, daté du **23 décembre 2013**³⁶, adressé au maire des Lilas, précise que l'État s'engagera sur un budget de 8 à 10 millions pour la maternité des Lilas, que ce soit à Montreuil ou aux Lilas. « *Dans le cas du choix du site Güterman, la ministre appelle donc les collectivités territoriales à contribuer au financement complémentaire de cette reconstruction.* ».

2014

Claude Evin, dans un courrier du **20 janvier**³⁷, adressé au président de la maternité ainsi qu'au président du CA du groupe Diaconesses, confirme qu'il n'apportera pas le financement supplémentaire de 18 millions pour construire la maternité aux Lilas. Le directeur de l'ARS maintient l'option du déménagement à Montreuil. Le propos est essentiellement basé sur des critères d'économie budgétaire. Il précise toutefois que, selon les conclusions du Dr Frydman, chargé d'une expertise à ce sujet, le projet « Montreuil » est « *aujourd'hui plus proche de l'objectif du projet médical des Lilas, mais nécessite, cependant, encore, une participation (adhésion du personnel) qui fait défaut...* ». Par ailleurs, ce courrier confirme les informations rapportées par Claude Bartolone à Daniel Guiraud, concernant les hypothèses de financement (voir ci-dessus, en décembre 2013).

Diffusé le **11 janvier** sur France 2³⁸, à 13h15, un reportage de 30 minutes confirme que la maternité bénéficie d'une couverture médiatique exceptionnelle. Personne ne s'en plaindra mais force est de reconnaître qu'une telle visibilité est totalement inenvisageable pour nombre d'autres luttes sociales.

Le 23 janvier, le rapport Frydman est enfin rendu public³⁹, avec plus de trois mois de retard. Marie-Laure Brival, au nom de la maternité, s'oppose à certaines conclusions de ce document qui plaident en faveur du déménagement à Montreuil⁴⁰.

33 https://cgt-territoriaux-leslilas.org/IMG/pdf/tract_marche-_octobre_2013.pdf

34 <https://youtu.be/KQfjOFrTerk>

35 <https://www.20minutes.fr/societe/1261621-20131210-20131210-elus-appellent-a-francois-hollande-sauver-maternite-lilas>

36 <https://cgt-territoriaux-leslilas.org/IMG/pdf/courrier-bartolone-23decembre-2013-1.pdf>

37 <https://cgt-territoriaux-leslilas.org/IMG/pdf/maternite-des-lilas-courrier-de-l-ars-aux-gestionnaires-de-la-maternite.pdf>

38 <https://youtu.be/6NsunpjQPE>

39 <https://www.parents.fr/actualites/maternite-des-lilas-le-rapport-frydman-rendu-aujourd'hui-67144>

40 https://www.lemonde.fr/sante/article/2014/01/23/maternite-des-lilas-le-rapport-frydman-ne-resout-rien_4352756_1651302.html

Le 25 janvier : manifestation à Paris, place du Châtelet, ⁴¹.

Récapitulons.

À ce moment, la maternité des lilas est engagée par l'État dans un tunnel, dans lequel on lui impose une transition, reposant sur deux piliers.

Premier pilier : le renforcement du conseil d'administration de l'association Naissance par un partenaire. Il s'agit du groupe Diaconesses Croix Saint-Simon.

Second pilier : l'adossement médical à un autre établissement, afin d'augmenter le nombre d'accouchements. C'est l'hôpital intercommunal de Montreuil.

En mai 2014, le premier pilier s'effondre : le groupe Diaconesses Croix Saint-Simon annonce son départ de l'association Naissances. Du côté du ministère de la Santé, on évoque le fait que « *le groupement hospitalier « Diaconesses Croix Saint-Simon » a indiqué que les comptes de la maternité faisaient apparaître des déficits beaucoup plus importants que ceux qui avaient été initialement annoncés. Cette nouvelle situation a conduit le groupement hospitalier à remettre en question son soutien* ⁴²».

Toujours en mai, se tient une manifestation des sages-femmes devant le ministère des Affaires Sociales et de la Santé pour demander un rendez-vous avec la ministre Marisol Touraine⁴³.

Juin : nouveau clip musical⁴⁴, en soutien à la lutte de la mater, qui reçoit une bonne couverture médiatique. Le propos est essentiellement centré sur l'opposition au déménagement à Montreuil.

La CGT dénonce depuis plusieurs mois la responsabilité de l'employeur – à savoir, l'association Naissance – dans le pourrissement de la situation. Les principales victimes de cette situation sont les salarié·e·s et le public⁴⁵.

Septembre 2014, le second pilier de l'édifice de transformation de la maternité, imposé par l'ARS, s'écroule : l'hypothèse du déménagement à Montreuil est officiellement abandonnée⁴⁶.

La maternité obtient un délai supplémentaire jusqu'au 30 juin 2015 pour monter un projet alternatif mais l'ARS campe sur ses positions : il est hors de question de revenir au projet Güterman, aux Lilas⁴⁷.

Octobre : le collectif de soutien déclare que « *c'est la première fois que l'État fait quelque chose de positif en notre faveur* » (...) « *Ce délai va nous permettre de traiter ce dossier avec sérieux et professionnalisme pour le rendre viable économiquement* » (...) sur les « 24

41 <https://www.nouvelobs.com/societe/20140125.AFP8457/maternite-des-lilas-manifestation-a-paris-pour-dire-non-au-demenagement.html>

42 https://cgt-territoriaux-leslilas.org/IMG/pdf/matrenite_lilas_question_l_cohen_a_ministre_m_touraine.pdf

43 <https://youtu.be/inahmgEuUJY>

44 <https://youtu.be/VUEDRyfSiv4>

45 <https://cgt-territoriaux-leslilas.org/IMG/pdf/communiquematernitedeslilas1juillet2014.pdf>

46 <https://www.humanite.fr/social-eco/maternite-des-lilas/victoire-pour-la-maternite-des-lilas-551427>

47 <https://www.senat.fr/questions/base/2014/qSEQ14100909S.html>

millions d'euros » (le coût de la reconstruction aux Lilas) « Dix millions sont apportés par l'ARS, 5 par les collectivités et il manque 9 millions.⁴⁸ »

Dans l'édition d'octobre du journal municipal⁴⁹, le maire des Lilas exprime ses désaccords avec l'ARS. Pour lui, le départ du groupe Diaconesses de l'association Naissance s'explique par le fait que le projet de déménagement de la maternité a trop tardé.

Il confirme qu'une nouvelle gouvernance de la maternité a été mise en place. Madeline Da Silva (élue de la municipalité, qui est aussi à la tête du collectif de soutien) est désormais présidente du conseil d'administration. Un nouveau directeur a été recruté.

Le maire conteste le fait que le déménagement à Montreuil représenterait, comme l'affirme l'ARS, une solution plus économique que la construction aux Lilas. Il reproche à l'ARS de poursuivre « sa "stratégie de pourrissement" en laissant planer un doute sur le renouvellement de sa subvention pour la fin de l'année 2014 et 2015, sans laquelle la maternité ne peut poursuivre son activité. »

2015

Janvier : à contre-courant de l'impression de confiance qui ressort du communiqué du collectif de soutien de l'automne passé, l'ambiance n'est pas au beau-fixe. Sur le journal municipal⁵⁰ on peut lire : « *Devant le pourrissement de la situation voulu par l'ARS, la maternité est au bord du dépôt de bilan* ». Une soirée de soutien est organisée au théâtre du Garde-Chasse des Lilas.

17 janvier : le collectif de soutien de la maternité des Lilas défile en tête de la manifestation célébrant le 40^e anniversaire de la loi Veil⁵¹.

Mars : La CGT s'oppose à la menace du recours à la liquidation, hypothèse qui serait évoquée par l'association Naissance, à défaut d'obtenir le financement pour reconstruire la maternité. Elle rappelle qu'il est encore possible de trouver un financement public⁵².

Le 8 mars 2015 : la maternité appelle à une manifestation locale et la CGT explique pourquoi elle ne s'associe pas à cet appel⁵³.

Le 9 mars, les personnels de la maternité s'enchaînent devant le ministère de la santé⁵⁴.

Peu de temps après, un nouveau partenaire s'ajoute au bal des prétendants : la clinique privée Floréal de Bagnolet⁵⁵.

48 https://www.lexpress.fr/actualites/1/societe/la-maternite-des-lilas-a-jusqu-a-juin-2015-pour-presente-son-projet-de-reconstruction_1614494.html

49 https://www.ville-leslilas.fr/media/kiosk/files/infoslilas_1410.pdf

50 https://www.ville-leslilas.fr/media/kiosk/files/infoslilas_1501.pdf

51 <https://www.ladepeche.fr/article/2015/01/17/2030924-loi-veil-millier-manifestants-droit-femmes-paris.html>

52 <https://ulcgt-bagnolet.fr/Non-A-la-Liquidation-Judiciaire-de-la-maternite-des-Lilas>

53 <https://ulcgt-bagnolet.fr/Maternite-des-Lilas-rassemblement-du-dimanche-8-mars-2015>

54 https://www.lemonde.fr/sante/video/2015/03/09/maternite-des-lilas-des-defenseurs-s-enchainent-au-ministere_4590210_1651302.html

Contrairement à Montreuil, le projet d'adossement à Bagnolet, nécessiterait, a priori, la reconstruction complète du bâtiment.

Pourquoi cela serait-il possible à Floréal et pas à Güterman ?⁵⁶

La CGT continue de prôner la solution d'un repreneur public sur le terrain des Lilas et la tenue d'une table ronde. Elle semble bien isolée dans cette position.

À notre regret, l'hypothèse Floréal semble faire son chemin dans *la mater*.

La clinique Floréal est située, à Bagnolet, non loin des Lilas. Voilà qui semble représenter un compromis acceptable si l'on s'en tient à ne satisfaire que le leitmotiv revendicatif de « *la maternité des Lilas aux Lilas* ».

Plus fondamentalement, nous estimons, à la CGT, que l'hypothèse du rattachement à Floréal n'augure pas forcément des meilleurs lendemains pour *la mater*.

En effet : le propriétaire de Floréal vient juste de croquer sa voisine, la Dhuis (également à Bagnolet)⁵⁷. Cela signifie que *la mater* ne serait pas seulement intégrée à une autre clinique mais à un groupe d'unités de services hospitaliers.

On sait que les intégrations horizontales capitalistes, de façon générale, n'ont pas d'autres buts que de pratiquer des économies d'échelle. Le secteur hospitalier n'échappe en rien à cette logique.

Le risque d'un point de chute dans une « usine à bébés », tant décrié et, de surcroît, privé, n'est pas négligeable.

Visiblement cette crainte n'est pas partagée de façon majoritaire par « la maternité » ou, du moins, pas suffisamment, pour orienter résolument la lutte, tel nous le préconisons, vers la revendication **d'une intégration dans le public de la maternité des Lilas, tout en conservant ses pratiques professionnelles féministes.**

Il est incontestable que notre revendication « À fonds publique, maternité publique » ne rencontrait pas vraiment beaucoup de succès auprès de l'association Naissance. CQFD.

Toujours en mars, un groupe privé Docte Gestio fait son entrée au CA de l'association Naissance, avec comme objectif d'en prendre la gouvernance⁵⁸. Le but affiché de ce groupe, qui chasse sur plusieurs secteurs d'activité (immobilier, hôtellerie, etc.) est de restructurer l'offre de santé en Seine-Saint-Denis. Il a déjà repris la clinique Vauban de Livry-Gargan. Le profil du client ne laisse guère d'ambiguïté⁵⁹.

Par le journal municipal du mois d'avril 2015⁶⁰, on apprend que le vice-président de **l'association Naissance pousse Madline Da Silva (et donc la Ville) à démissionner du**

55 <https://www.lequotidiendumedecin.fr/hopital/maternite-des-lilas-touraine-valide-le-projet-de-reconstruction-bagnolet-sous-conditions>

56 <https://ulcgt-bagnolet.fr/Communique-de-presse-Maternite-des-Lilas-suite-a-la-demission-de-la>

57 <https://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/la-clinique-floreal-rachete-sa-voisine-24-06-2015-4887379.php>

58 <http://www.politis.fr/articles/2015/04/une-opa-sur-la-maternite-des-lilas-30687/>

59 <https://ulcgt-bagnolet.fr/Le-repreneur-de-la-maternite-DocteGestio-gestion-savante-en-latin-qui>

60 https://www.ville-leslilas.fr/media/kiosk/files/infoslilas_1504.pdf

conseil d'administration. Par ailleurs, il est confirmé, d'une part, que le personnel de la maternité donne son aval au transfert vers Bagnolet et, d'autre part, que la municipalité « a décidé de geler tout projet de reconversion du terrain Güterman (...) en attendant d'être assurée dans les tous prochains mois que le projet Floréal est viable. »

Septembre : Claude Evin quitte l'ARS⁶¹. Les acteurs se succèdent à la tête des institutions étatiques mais, quel que soit le casting, on y interprète toujours le même scénario. Pourrait-il en être autrement ?

Octobre : la reconstruction à Bagnolet semble acquise. C'est la ministre, elle-même qui l'annonce !⁶² En contrepartie, il faudra présenter un plan de retour à l'équilibre.⁶³

Le déménagement à Floréal est officiellement approuvé par l'association Naissance⁶⁴ et par la majorité des salarié·e·s⁶⁵.

La municipalité des Lilas, par contre, n'approuve nullement cette hypothèse d'un départ vers Bagnolet. Elle estime qu'il y aurait, alors, un préjudice financier à évaluer, tenant compte de l'engagement financier de la ville des Lilas pour la construction de la maternité sur terrain Güterman⁶⁶.

Pour la CGT, « une table ronde est toujours possible. Le terrain Güterman est toujours disponible, le permis de construire aussi, seule manque la décision politique du financement public ⁶⁷ ».

La CGT reste évidemment aux côtés des salarié·e·s de la maternité pour défendre leurs intérêts. Concernant l'avenir de *la mater*, il est clair – en tout cas, pour moi – que les jeux sont faits : depuis le moment où les salarié·e·s se sont exprimé·e·s de façon majoritaire pour partir à Floréal, la maternité des Lilas ne pourra que continuer de tomber de Charybde en Scylla.

Lors du Conseil municipal du 18 novembre⁶⁸ : le Maire « prend acte avec tristesse et regret de l'abandon du projet prévu initialement sur le terrain Güterman » (...) et il « réaffirme que la municipalité des Lilas continue de réserver le terrain Güterman jusqu'en début d'année prochaine. »

61 <https://www.lequotidiendumedecin.fr/actus-medicales/politique-de-sante/le-directeur-de-lars-ile-de-france-claude-evin-quitte-ses-fonctions-le-30-septembre>

62 <https://www.lequotidiendumedecin.fr/hopital/maternite-des-lilas-touraine-valide-le-projet-de-reconstruction-bagnolet-sous-conditions>

63 <https://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/la-reconstruction-de-la-maternite-des-lilas-a-bagnolet-se-confirme-18-09-2015-5105401.php>

64 https://ulcgt-bagnolet.fr/IMG/pdf/communiqué_sept_2015.pdf

65 https://www.lemonde.fr/maternite/article/2015/03/25/la-maternite-des-lilas-engagee-vers-une-sortie-de-crise_4601316_1655340.html

66 <https://ulcgt-bagnolet.fr/Maternite-des-lilas-le-point-au-24-mars-2015>

67 https://ulcgt-bagnolet.fr/IMG/pdf/tract_elections_ce_dp_maternite_deslilas_2015_def.pdf

68 https://www.ville-leslilas.fr/media/kiosk/files/infoslilas_1512.pdf

2016

InfosLilas de juin⁶⁹, sous le titre « *Vers la fin d'une histoire* », la directrice annonce qu'« *après des années de lutte contre la fermeture, notre maternité va être reconstruite sur un terrain appartenant à la clinique Floréal à Bagnolet. Et ce d'ici quatre ans.* »

Précisons que la direction de la maternité n'est plus assurée par Marie-Laure Brival. Plusieurs personnes se succéderont à ce poste par la suite.

2017

Juillet : selon *le Parisien*⁷⁰, le projet d'installation de la maternité à Bagnolet est revu à la baisse et nécessite de repasser dans le circuit de validation de l'ARS. Le pourrissement continue.

2018

InfoLilas de mars⁷¹, dans le dossier sur l'égalité femmes/hommes, figure un encadré sur la maternité, qui se termine par ce paragraphe « *Au terme de plusieurs années de combat, le Ministère de la santé a finalement accepté un projet de reconstruction à proximité des Lilas, sur un terrain attenant à la clinique Floréal de Bagnolet. La maternité devrait s'y installer dans les années qui viennent.* »

2019

InfoLilas d'avril⁷² nous informe que l'équipe des médecins est renouvelée depuis deux ans. Concernant le déménagement, InfosLilas confirme qu'il est toujours prévu que la mater déménage à Floréal mais que « *le projet n'a guère avancé* ».

Décembre : Ali, homme transgenre, donne naissance à une petite fille. Dans un documentaire, sur *France Culture*⁷³, Ali évoque certains épisodes de son accouchement. L'action se déroule dans un lieu qu'il appelle la appelle la « *transernité* »; lieu également désigné, par d'autres personnes, en tant que « *la mater* ».

2020

Le confinement du Covid-19 entraîne, sur le plan national, une baisse des IVG. Dans un article de *mairiedeparis.fr*⁷⁴, la maternité des Lilas est prise en exemple : « *la diminution du recours à l'IVG est là mais elle n'est pas si impressionnante* », précisant que « *Beaucoup ne viennent plus, parce qu'ils pensent qu'on est déjà fermé.* »

69 https://www.ville-leslilas.fr/media/kiosk/files/infoslilas_1606.pdf

70 <https://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/le-demenagement-de-la-maternite-des-lilas-toujours-en-suspens-11-07-2017-7126467.php>

71 https://www.ville-leslilas.fr/media/kiosk/files/infos_lilas_n178.pdf

72 https://www.ville-leslilas.fr/media/kiosk/file/infos_lilas_n190.pdf

73 <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-pieds-sur-terre/enceint-4494377>

74 <https://www.mariedeparis.fr/coronavirus-en-seine-saint-denis-a-la-maternite-des-lilas-la-baisse-des-ivg-est-la-mais-n-est-pas-im-19284.html>

Juin : Lionel Benharous est élu maire des Lilas. Il s'inscrit dans la continuité de la politique menée par son prédécesseur. Daniel Guiraud, qui n'a pas souhaité se présenter pour un mandat supplémentaire de maire, fait toutefois partie du nouveau conseil municipal.

2021

Janvier : le groupe Docte Gestio, qui est entré au CA de l'association Naissance en 2015, change d'identité. Il s'appelle désormais Avec⁷⁵.

2022

Nouveau coup de théâtre, en mars : le déménagement à Bagnolet n'aura pas lieu. Le groupe privé Almaviva Santé achète la clinique Floréal et il n'est plus question que la maternité des Lilas en fasse partie.

À nouveau, le prétendant au mariage forcé se défile. La maternité, prise au piège infernal que lui a tendu l'État est contrainte de se soumettre à un dispositif qu'elle n'a pas choisi mais qui, en plus, s'avère totalement infaisable. Comme reconnaissance du droit des femmes, affiché, paraît-il parmi les priorités du gouvernement⁷⁶, on fait mieux !

La nature ayant horreur du vide, **l'hypothèse d'un nouvel « adossement » avec la clinique Vauban, à Livry-Gargan, s'impose dans les débats.**

Petit flash-back : la clinique Vauban est détenue par le groupe Avec. Nous venons de signaler, qu'avant 2021, ce groupe s'appelait Docte Gestio. Souvenez-vous : en 2015, c'est bien Docte Gestio qui est entré dans le conseil d'administration de l'association Naissance. Nous avons aussi constaté que le profil du prétendant n'était pas des plus ragoûtants.

Et on remet ça en avril 2022 : l'ARS menace de ne plus renouveler l'autorisation d'exercer et somme la maternité de trouver une solution avant le 2 juin.

Le déficit de la structure s'élève à 4,5 millions par an, soit plus du double du déficit (2 millions) qui avait justifié, en 2013, le gel de la construction sur le site Güterman par l'ARS !⁷⁷

Alors que la directrice de la maternité semble plaider pour un passage à Vauban, cette solution est rejetée par les salariées⁷⁸.

Lionel Benharous précise dans le journal municipal⁷⁹ que la ville reste prête à s'investir mais qu'elle exige des garanties.

75 [https://fr.wikipedia.org/wiki/Avec_\(Groupe\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Avec_(Groupe))

76 <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/defendre-par-les-actes-les-droits-des-femmes>

77 <https://www.lesechos.fr/pme-regions/ile-de-france/menacee-de-fermeture-la-maternite-des-lilas-a-un-an-pour-presenter-un-projet-viable-1404310>

78 <https://www.youtube.com/watch?v=7NG356oOwoo>

79 https://www.ville-leslilas.fr/media/kiosk/files/infos_lilas_n223.pdf

Un nouveau rassemblement se tient devant le ministère de la Santé⁸⁰, à la suite de quoi, la maternité obtient, « finalement » (?), un délai supplémentaire d'un an⁸¹.

« Dans leur appel **du 11 mai**, les élu-e-s [de la Seine-Saint-Denis] exigent que l'État garantisse la pérennité de la maternité des Lilas avec ses valeurs⁸² ».

28 août 2022, révélation fracassante : selon *le Monde*⁸³, un cabinet indépendant a réalisé un rapport dans lequel il est évoqué de sérieux problèmes de gestion financière de la maternité des Lilas. Seraient en cause : le paiement d'un loyer prohibitif, des frais d'honoraires démesurés et fantaisistes... Le bail du local lilasien arrive à son terme en novembre.

Le président de l'association Naissance, Louis Fabiano est mis en cause, ainsi que l'ARS.

En bref, tout porte à croire que, sous peu, la maternité risque d'être à la rue, au sens propre du terme.

Sur le site de la pétition⁸⁴, le collectif de soutien de la maternité appelle à la tenue d'une table ronde le 11 octobre. On apprend, sur ce même site, que le syndicat Sud a déposé une plainte contre X.

Septembre 2022 : des rencontres ont lieu au cours desquelles l'ARS précise ses positions auprès des représentants de la maternité et du maire des Lilas.

Le 11 octobre 2022, lors de la réunion du collectif de soutien, de nouvelles informations, provenant, pour l'essentiel, de ces rencontres avec l'ARS, sont mises à la connaissance du public :

- 1 L'ARS se prononce contre le projet d'intégration à la clinique Vauban du groupe Avec, à Livry-Gargan.
- 2 L'adossement à un établissement public serait désormais privilégié.
- 3 L'ARS admet que le fonctionnement d'un service d'accouchement physiologique, tel qu'il a lieu aux Lilas, est nécessairement déficitaire mais elle estime que le montant du déficit actuel (4,5 M€ annuel) est trop important.
- 4 Selon plusieurs témoignages (le maire des Lilas et des salariées), l'ARS aurait clairement affirmé que le service d'accouchement physiologique ne restera pas aux Lilas. Même l'hypothèse d'un déménagement sur un autre site de la ville serait exclu.
- 5 Le schéma général de l'ARS semble se dessiner ainsi : d'une part, le service d'orthogénie (planning familial et IVG) resterait aux Lilas et, d'autre part, le

80 https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/04/29/maternite-des-lilas-mobilisation-pour-sauver-l-institution-feministe-menacee-de-disparition_6124227_3224.html

81 <https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/paris/mobilisation-pour-sauver-la-maternite-des-lilas-symbole-des-droits-des-femmes-2533148.html>

82 <https://lemag.seinesaintdenis.fr/La-maternite-des-Lilas-menacee-depuis-dix-ans-de-fermeture>

83 https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/08/28/la-maternite-des-lilas-histoire-d-une-gabegie-financiere_6139289_3224.html

84 <https://www.change.org/p/soutien-%C3%A0-la-maternit%C3%A9-des-lilas-pour-%C3%A9viter-sa-fermeture/u/30916945>

service d'accouchement serait déplacé sur une autre structure publique, dans une autre ville, à proximité.

- 6 L'orthogénie, qui resterait donc aux Lilas, serait éventuellement complétée par d'autres formes de services, telle qu'une « maison des naissances ».
- 7 Concernant l'accouchement, L'ARS ne se prononce pas clairement pour savoir s'il s'agirait de maintenir une maternité de « niveau 1 », tel qu'à la maternité des Lilas, ou si cela aurait pour conséquence de fusionner vers des maternités de niveaux 2 ou 3. Cette question est centrale depuis 2011, car le fait de revendiquer le maintien du niveau 1 équivaut à garantir le maintien de l'accouchement physiologique, tel qu'il est pratiqué à la maternité des Lilas.
- 8 Deux pistes principales d'adossment semblent être mises sur la table : la clinique des Bluets et, à nouveau, le CHI André Grégoire à Montreuil mais, cette fois-ci, il ne s'agirait plus d'occuper un local désaffecté, comme en 2013. Le maire a également évoqué la possibilité de l'hôpital Robert-Debré mais cette hypothèse a été catégoriquement rejetée par plusieurs professionnels.
- 9 La menace qui pesait sur le non-renouvellement du bail semble levée. Par contre, la direction de l'association Naissance, qui pose de sérieux problèmes de confiance et de crédibilité, est dénoncée pour les différentes formes de dérives qui ont émaillé sa gouvernance. L'association Naissance semble être reconnue de façon unanime comme étant un facteur d'aggravation de la crise qui touche la maternité des Lilas alors qu'elle est censée la représenter officiellement.

Hormis ces points d'information, la réunion a révélé, par la nature des débats et des échanges, qu'aucune position claire ne semblait ressortir, tant de la part des salarié·es que des usagers en termes d'objectifs concrets de sortie de crise.

Plusieurs points de vue se sont exprimés afin de continuer à porter la revendication du maintien aux Lilas alors que d'autres estiment qu'il s'agit d'un combat perdu.

Pour plusieurs personnes, l'intégration de l'accouchement physiologique, dans un établissement de service public semble très problématique, voire même impossible, alors que d'autres estiment que c'est tout à fait réalisable, par exemple, comme cela existe en Angleterre.

Probablement à cause de ces divergences, aucune position de consensus ne semble émerger sur un choix d'adossment à l'une des structures évoquées ou même à une autre structure. Néanmoins, l'hypothèse du CHI de Montreuil reste celle qui est la plus évoquée, pour les personnes qui s'expriment en faveur du principe de l'adossment ; mais il ne s'agit que de points de vue individuels, bien loin du consensus !

Quelle que soit l'hypothèse avancée, tout le monde s'accorde pour reconnaître que, de toute façon, il n'y aurait aucune garantie en faveur du maintien par l'ARS de l'accouchement physiologique, dans un accueil de niveau 1. Il a été évoqué que la mise en place d'un rapport de force, en vue d'obtenir cet objectif, semblait incontournable

mais, là encore, il était trop tôt pour avancer une quelconque piste concrète de plan d'action.

Des divergences assez inquiétantes entre les salarié·es, ainsi qu'entre les organisations syndicales, semblent s'exprimer de façon très tranchée sur les revendications salariales.

Des divergences stratégiques, également, se font jour, en particulier sur la mise sous tutelle de l'ARS, demandée par la CFE-CGC / CGT alors que Sud s'y oppose.

Enfin, même s'il a été proposé que des usagers adhèrent à l'association Naissance afin de créer un contrepoids aux dérives des dirigeants, aucun autre moyen concret à mettre en place pour l'évincer n'a pas été envisagé.

Dans ces conditions, il semble assez difficile de créer des appels à la mobilisation : quels mots d'ordre ? quels axes revendicatifs ?

Une réunion a été programmée pour le 22 novembre.

Je me suis exprimé, en fin de séance pour insister sur le fait qu'il était indispensable que, d'ici la prochaine réunion, les salarié·es arrivent à définir des positions communes sur au moins trois questions importantes :

- 1) Faut-il maintenir la revendication de « la maternité des Lilas aux Lilas » ?
- 2) Au cas où l'adossement serait acté, quelle structure serait retenue par les salarié·es ?
- 3) Quelle attitude faut-il adopter vis à vis de l'employeur (l'association Naissance) ?

Il serait alors plus facile de permettre aux usagers et à la population de s'inscrire dans un démarche de soutien et de lutte ; ce qui n'est pas du tout le cas actuellement.

Lundi 12 décembre 2022, après deux mois d'interruption, une nouvelle réunion publique s'est tenue à la mairie des Lilas.

Il y avait beaucoup moins de monde que la dernière fois.

L'assemblée était surtout composée d'usagers et de sympathisants. L'ancien maire et le maire actuel des Lilas étaient présents. Il n'y avait qu'une poignée de salarié·es, dont la représentante syndicale de Sud. C'est elle qui a fourni l'essentiel des informations concernant la situation de la maternité.

Il semble que l'on s'oriente vers l'intégration du service d'accouchement de la maternité des Lilas au CHI de Montreuil.

Les discussions sont en cours entre les deux établissements. La syndicaliste de la maternité des Lilas a précisé que le CHI de Montreuil semble prendre au sérieux ce projet. Elle est confiante sur le fait que les accouchements physiologiques, tels qu'ils sont pratiqués aux Lilas pourraient être préservés à Montreuil, dans le cadre d'une « filière sage-femmes » proposant une complémentarité des types d'accouchements, depuis le niveau 1 (comme aux Lilas), jusqu'au niveau 3 (Montreuil).

Il est prévu que des rencontres soient organisées avec des représentant·es de la filière physiologique du CHU de Rennes, afin de partager les expériences.

Alors que j'exprimais le point de vue selon lequel [l'accouchement physiologique serait menacé](#), une des personnes m'a répondu que la pratique des accouchements physiologiques est désormais bien plus répandue que ce que l'on a pu en dire, notamment dans le cadre de la mobilisation pour la maternité des Lilas. Ceci infirme donc une grande partie de l'argumentaire souvent mis en avant par le collectif de soutien, depuis plus de 10 ans et jusqu'à ces derniers mois, selon lequel il serait difficile d'intégrer les méthodes d'accouchement ayant cours aux Lilas dans un cadre institutionnel classique.

Désormais, donc, l'institution hospitalière, ne représenterait plus, pour la maternité des Lilas, [cette figure repoussoir « d'usines à bébés »](#). L'intégration de la maternité des Lilas à un hôpital public n'entraînerait plus le risque de disparition de ses méthodes d'accouchement.

Je dois avouer ma perplexité. Ce repositionnement important de l'argumentaire serait-il lié à une modification réelle et soudaine du contexte institutionnel ou à la profonde fatigue de l'équipe qui n'aurait d'autre priorité que d'en finir ?

Concernant le service d'orthogénie de la maternité (notamment l'IVG), il a été confirmé que ce dernier resterait aux Lilas, intégré dans une « maison des naissances » (tel qu'indiqué lors de la réunion d'octobre 2022). Toutefois, une personne a précisé que la pratique de l'IVG nécessitant un bloc opératoire, il sera donc nécessaire de procéder à des travaux pour remettre les locaux des Lilas aux normes. Cette personne se demande ce qu'il adviendra du service d'orthogénie pendant cette période. La question est restée sans réponse.

J'ai pris la parole pour insister sur le fait que l'avenir de la maternité dépend essentiellement des salarié·es. Il est important que l'équipe soit cohérente et soudée pour défendre son projet. Ce point de vue est partagé, notamment par la représentante syndicale, même si elle insiste sur le fait que les divergences entre les organisations syndicales représentent une difficulté pour atteindre cette unité au sein de l'équipe et que les salarié·es sont dans un tel état de fatigue qu'il semble très difficile de les mobiliser.

Des usagers ont exprimé leur désaccord avec mon analyse. Pour eux, le rôle central dans l'avenir de la maternité des Lilas repose sur les usagers et non les salarié·es. J'ai répondu que le service proposé au public dans la maternité consiste effectivement à prendre en compte la spécificité de chaque personne accueillie mais le savoir-faire professionnel permettant ce type de service ne repose que sur le personnel, lequel constitue la force vive de l'entreprise.

Plusieurs personnes ont à nouveau insisté sur le fait que le personnel était épuisé et qu'il ne fallait pas compter sur lui pour défendre la maternité des Lilas, ce à quoi j'ai répondu que sans le personnel, c'est à dire sans le savoir-faire spécifique des salarié·es,

notamment celui des sages-femmes, il n'y avait aucun avenir envisageable pour la maternité des Lilas.

J'ai ensuite défendu le point de vue selon lequel la maternité des Lilas gagnerait à sortir de son enclave en s'ouvrant, notamment par l'intermédiaire des syndicats, vers le secteur professionnel de la santé.

Vu l'état des services de santé en France, il est fort probable que les travailleuses·eurs de la Santé s'organisent, tôt ou tard, à l'échelle nationale pour porter leurs revendications. Tout porte à penser que ce mouvement revendicatif serait soutenu et porté par la population, concernée au premier chef. La maternité aurait tout intérêt à se joindre à ces mobilisations, y compris sur ses propres objectifs. Le préalable à cette démarche serait que les organisations syndicales de la maternité des Lilas s'accordent pour consulter ensemble l'intersyndicale départementale, voir régionale ou confédérale.

Là aussi, je n'ai pas vraiment reçu d'accueil favorable à cette proposition ; j'ai plutôt ressenti, même, de francs désaccords de la part de certains usagers.

Tous les participants s'accordaient pour reconnaître que l'association Naissance est plus un fardeau qu'une ressource pour l'avenir de la maternité. Néanmoins, pour plusieurs personnes présentes lors de la réunion, l'appel au public à venir adhérer à cette association afin de peser sur sa direction, semble encore représenter une priorité.

J'ai suggéré que l'employeur actuel serait, tôt ou tard, mis hors de circulation et qu'il me semblait étrange de se donner comme objectif de maintenir en vie une structure qui s'était montrée à ce point néfaste et inutile. Pourquoi ne pas envisager que les salariées se saisissent de leur entreprise, notamment par la constitution d'une coopérative ? Cette suggestion, m'a-t-on répondu, a été envisagée mais elle semble totalement inapplicable, à cause de l'état d'épuisement des salarié·es.

Le rattachement de la maternité (ou de ce qu'il en restera) sous gouvernance publique, notamment pour l'accouchement, semble désormais être la conséquence logique de l'intégration au CHI de Montreuil, imposé par l'ARS. Ce sujet ne semble plus représenter le moindre enjeu stratégique. Par contre, la nature de la structure qui serait chargée d'encadrer la maison des naissances (restant aux Lilas) n'a du tout été abordée.

La détermination de l'ARS à dissocier en deux entités distinctes les services de la maternité des Lilas semble trop forte. Personne n'envisage de continuer à se battre pour garder au sein du même établissement l'orthogénie et l'accouchement physiologique, alors que je considère que cela devrait représenter un axe stratégique important de la lutte ([voir mon point de vue à ce sujet](#)). Les salarié·es ont confirmé que cette complémentarité des pratiques (IVG et accouchement) sur le même lieu géographique et au sein du même établissement, constituait une composante forte de l'identité féministe de la maternité des Lilas, ce que semblaient découvrir certain·es usager·ères.

À suivre.